

vée au fichier central. Celle-ci contient, en plus des indications sur la personne, un résumé des indications faites par le demandeur. Si le SIR acquiert par la suite un document se rapportant à la personne en question, la fiche de référence rencontre inmanquablement la fiche spéciale au fichier central. Cette nouvelle information ainsi trouvée est automatiquement communiquée au demandeur.

A côté du fichier central, d'autres fichiers annexes ont été établis pour permettre l'exploitation plus complète des archives. Au chapitre IV : "Méthodes de travail particulières au SIR" sont évoqués les plus importants de ces moyens auxiliaires.

II. INFORMATIONS FOURNIES PAR LE SIR

Les critères selon lesquels les archives sont exploitées varient constamment. C'est ainsi que certaines sections, comme celle du temps de guerre, ne sont largement mises à contribution pour la communication d'informations que depuis peu de temps. Les principaux secteurs de travail sont les suivants :

Demandes de recherches

Si la recherche d'une personne disparue ne représente plus aujourd'hui que 10% des demandes, la section des demandes de recherches ne saurait cependant être passée sous silence puisqu'elle est à l'origine du nom de SIR et qu'elle était, au début, son activité principale. Il faut cependant tout de suite souligner que la tâche du SIR n'est pas de rechercher sans distinction toute personne disparue. Son activité se borne à l'exploitation de ses propres archives et, le cas échéant, à la poursuite des recherches sur la base des indications trouvées dans ses documents. Les nouvelles les plus récentes que le SIR peut posséder sur une personne recherchée remontent au minimum à 15 ans. Elles peuvent provenir d'un camp de réfugiés dissous depuis longtemps ou bien d'une liste d'émigration. Un indice de ce genre déclenche la recherche proprement dite, en coopération avec différentes autorités et en particulier avec les sociétés nationales de la Croix-Rouge. Par principe, une adresse n'est jamais communiquée au demandeur sans le consentement formel de la personne retrouvée.

Extraits de documents établis d'après les archives du SIR

Les archives du SIR contiennent des renseignements qui, pour la plupart, ne peuvent plus être confirmés par d'autres sources. En effet, il s'agit soit de pièces uniques (documents de CC ou d'après-guerre), soit d'extraits de pièces originales devenues aujourd'hui pratiquement inaccessibles (documents du temps de guerre). Les personnes qui s'adressent au SIR doivent cependant,

Les archives de la Commission des Archives de la Guerre (CAG) contiennent les documents relatifs à la guerre de 1914-1918. Ces documents sont classés par année et par thème. Les documents de la CAG sont classés par année et par thème. Les documents de la CAG sont classés par année et par thème.

II. LES ARCHIVES DE LA COMMISSION DES ARCHIVES DE LA GUERRE (CAG)

Les archives de la Commission des Archives de la Guerre (CAG) contiennent les documents relatifs à la guerre de 1914-1918. Ces documents sont classés par année et par thème. Les documents de la CAG sont classés par année et par thème.

Les archives de la Commission des Archives de la Guerre (CAG) contiennent les documents relatifs à la guerre de 1914-1918. Ces documents sont classés par année et par thème. Les documents de la CAG sont classés par année et par thème.

1. Les archives de la Commission des Archives de la Guerre (CAG)

Les archives de la Commission des Archives de la Guerre (CAG) contiennent les documents relatifs à la guerre de 1914-1918. Ces documents sont classés par année et par thème. Les documents de la CAG sont classés par année et par thème.

pour différentes raisons, prouver soit qu'elles ont été détenues, soit qu'elles ont travaillé, qu'elles ont été malades ou été en traitement médical, ou bien qu'elles ont séjourné en Allemagne pendant ou après la guerre. C'est pourquoi le SIR établit suivant les besoins les extraits de documents nécessaires (cf. annexe 1 : certificat d'incarcération dans un CC; annexe 2 : certificat de séjour (en dehors d'un CC pendant la guerre et pour la première période d'après-guerre); annexe 3 : extraits de documents pour raisons diverses).

L'établissement de ces extraits de documents représente actuellement 90% de l'activité du SIR. Voici les motifs principaux de ces demandes d'information :

Indemnisation pour les persécutions nazies

Il s'agit de retrouver dans la section des archives les preuves nécessaires de la détention dans un CC. Les premières demandes provoquées par les lois d'indemnisation des "Länder" de la République fédérale d'Allemagne arrivèrent au SIR en 1949. Lorsque, en 1953, la législation fédérale allemande réglant les indemnisations ("Bundesentschädigungsgesetz") et, plus tard, les lois complémentaires entrèrent en vigueur, les demandes de preuves de détention se multiplièrent pour atteindre parfois 80% du volume des demandes.

Les DP qui, de 1945 à 1951 n'étaient pas soumis en République fédérale d'Allemagne à l'enregistrement des habitants, doivent présenter, en complément aux preuves d'incarcération du temps de guerre, des certificats de séjour établis d'après les enregistrements de l'UNRRA et de l'OIR indiquant où ils se trouvaient à l'époque.

Des pièces justificatives sont aussi demandées pour les programmes d'indemnisation d'autres pays et du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés.

Indemnisation pour dommages physiques

Ces dommages peuvent être attestés grâce aux dossiers médicaux des trois sections des archives, de même que l'état de santé ou l'invalidité qui, en leur temps, ont été constatés lors des visites médicales faites à l'entrée dans un CC ou un camp de DP. Ces pièces sont versées aux dossiers de demandes d'indemnisation pour dommages physiques de même que, dans différents pays, aux dossiers de demandes de rentes afin d'établir la cause de l'invalidité.

Il arrive même qu'actuellement des médecins désirent ces renseignements pour le traitement de leurs malades.

Demandes de restitution

Le bien-fondé de ces demandes présentées par d'anciens détenus de CC pour les objets qui leur furent pris doit également être prouvé par des documents de CC.

Attestations de travail et d'assurances sociales

Des attestations de travail et des preuves que les étrangers ayant travaillé en Allemagne pendant la guerre étaient soumis aux assurances sociales, établies sur la base des documents du temps de guerre sont demandées de plus en plus fréquemment par les compagnies d'assurances allemandes et étrangères. En effet, le nombre des personnes enregistrées au SIR et qui atteignent actuellement l'âge de la retraite devient toujours plus important.

Emigration et naturalisation des anciens DP

Il arrive assez souvent que d'anciens DP ont besoin de pièces justificatives, soit pour leur émigration, soit pour leur naturalisation dans leur nouveau pays d'accueil. Des extraits de documents des archives de l'après-guerre peuvent leur servir de certificat de bonne vie et moeurs.

Preuves de décès

Des preuves de décès, pour des raisons de droit civil, doivent être établies sur la base des renseignements extraits des trois sections des archives. La ville d'Arolsen abrite également un bureau spécial d'état civil (Sonderstandesamt) qui est chargé d'enregistrer les décès des détenus survenus dans les CC qui se trouvaient sur le territoire du Reich et dans les pays occupés. C'est à ce bureau spécial d'état civil que le SIR remet les pièces documentaires nécessaires à l'établissement de ces actes de décès.

Pour les procédures de déclaration de décès concernant les personnes enregistrées au SIR, les tribunaux de première instance de la République fédérale d'Allemagne sont tenus de soumettre pour examen, les demandes au SIR qui peut être en mesure d'indiquer avec précision la date ainsi que le lieu de décès. Le SIR vérifie également les listes de décès publiées par le Bureau international des Déclarations de Décès des Nations Unies à Genève.

Demandes de renseignements d'ordre général

Des demandes de renseignements de toute sorte au sujet des CC ou camps d'autres catégories trouvent leurs réponses dans les archives de la section historique dont il a déjà été fait mention ici.

Dans les années 1949 à 1951, le SIR a établi un "Catalogue des Camps et Prisons en Allemagne et dans les Territoires occupés du 1er septembre 1939 au 8 mai 1945". C'est un volume qui compte 940 pages. Dans ce catalogue sont énumérés les camps des différentes catégories, depuis le simple camp pour ouvriers étrangers jusqu'au camp de concentration. Les renseignements remontent jusqu'à l'année 1933.

La deuxième édition de ce catalogue étant également épuisée, le SIR prépare une nouvelle édition plus détaillée.

Le premier chapitre de ce livre est consacré à l'étude de la situation économique et sociale de l'Afrique à l'indépendance. L'auteur analyse les causes de la sous-développement et propose des solutions pour accélérer le développement économique et social du continent.

Le deuxième chapitre traite de la situation politique et sociale de l'Afrique. L'auteur examine les différents régimes politiques en vigueur et leur impact sur le développement du continent.

Le troisième chapitre est consacré à l'étude de la situation culturelle et éducative de l'Afrique. L'auteur analyse les traditions culturelles et les défis de l'éducation dans le continent.

Le quatrième chapitre traite de la situation démographique et de l'impact de la croissance démographique sur le développement de l'Afrique.

Le cinquième chapitre est consacré à l'étude de la situation économique et sociale de l'Afrique à l'indépendance. L'auteur analyse les causes de la sous-développement et propose des solutions pour accélérer le développement économique et social du continent.

Le sixième chapitre traite de la situation politique et sociale de l'Afrique. L'auteur examine les différents régimes politiques en vigueur et leur impact sur le développement du continent.

Le septième chapitre est consacré à l'étude de la situation culturelle et éducative de l'Afrique. L'auteur analyse les traditions culturelles et les défis de l'éducation dans le continent.

Comme le SIR ne disposait, à ses débuts, que d'un très petit nombre de documents concentrationnaires sur les détenus ou de documents d'ordre général, l'ancien catalogue avait été établi, dans sa plus grande partie, sur la base de témoignages. Depuis cette époque, les archives des différentes sections ont été enrichies par l'acquisition de nouveaux documents; on a créé également une section historique où ont été compilés, colligés et analysés des informations parvenues après la parution du 1er catalogue.

En collaboration avec des historiens spécialisés il a été possible de donner, dans la mesure où les documents le permettent, un cadre plus large aux informations d'autrefois. Ce sont maintenant les documents originaux qui, dans les sources, prennent le pas sur les témoignages.

La deuxième étape consiste à tirer de toutes les sections des archives - y compris la section historique - des informations sur les CC et les commandos extérieurs qui sont rassemblées, sous forme de photocopies ou d'extraits, dans les dossiers de chaque localité ou de chaque camp. Ce travail arrive actuellement à sa fin.

La troisième phase est l'étude des différents documents et leur exploitation selon les règles données. Le SIR a été lui-même surpris par le nombre d'informations absolument nouvelles ou plus précises qui ont pu être tirées des documents personnels qui se trouvent dans les trois sections des archives. Il a été possible, non seulement de préciser les dates d'ouverture ou de fermeture d'un CC ou de ses commandos ainsi que les mouvements principaux qui ont eu lieu pendant son existence, mais encore de découvrir l'existence de commandos ignorés jusqu'à ce jour. Le nouveau catalogue sera plus riche en informations et bien des inexactitudes seront corrigées. Plusieurs instituts d'histoire contemporaine de différents pays apportent leur précieuse collaboration afin de combler les lacunes de la documentation. Un groupe spécialisé travaille à la localisation géographique des lieux mentionnés dans le nouveau catalogue. Cette dernière phase des travaux de préparation avant l'impression du nouveau catalogue est encore à ses débuts.

Chaque camp ou commando ayant son dossier séparé, il est facile d'en sortir dès à présent les renseignements qui vont compléter les données de l'ancien catalogue. De telles informations sont maintes fois aussi demandées de l'extérieur.

The first part of the book is devoted to a general introduction to the subject of the history of the French language. It discusses the various influences that have shaped the language over time, from Latin to the modern French we know today. The author also touches upon the geographical and historical context in which the language evolved.

The second part of the book is a detailed study of the phonology of French. It examines the sounds of the language, the way they are produced, and how they have changed over time. This section is particularly interesting for those who are interested in the scientific aspects of linguistics.

The third part of the book deals with the morphology of French. It looks at the structure of words, how they are formed, and the various grammatical categories that they can take. This part is essential for understanding the complexity of French grammar.

The fourth part of the book is a study of the syntax of French. It explores the rules that govern the order of words in a sentence and the way in which different parts of a sentence are related to each other. This part is crucial for understanding how French sentences are constructed and how their meaning is conveyed.

The fifth part of the book is a study of the semantics of French. It looks at the meaning of words and sentences, and how this meaning is related to the context in which they are used. This part is particularly relevant for those who are interested in the cognitive and communicative aspects of language.